

PLEUDIHEN



Village

Le MODE de SCRUTIN change dans notre commune

Les conseillers municipaux ne sont plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2008 mais au scrutin de liste bloqué.

Contrairement aux précédentes élections municipales, vous ne pouvez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Si vous le faites, votre bulletin de vote sera nul. Un ajout, une rature, une modification du bulletin et votre bulletin est nul.

Vous élirez également trois conseillers communautaires. Le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires. Les candidats au siège de conseiller communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal. Au moment du vote, vous aurez, comme avant, un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats. Vous ne votez qu'une fois pour ces deux listes que vous ne pouvez ni séparer ni modifier.

Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter.

Si vous êtes Français pour prouver votre identité au moment de voter, vous pouvez présenter l'un des documents suivants :

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Permis de conduire
- Carte vitale avec photo
- Carte de famille nombreuse avec photo délivrée par la SNCF
- Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État
- Livret de circulation, délivré par le préfet
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d'élu local avec photo
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire

Attention : à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, ces documents doivent être en cours de validité.

Si vous êtes Européen pour prouver votre identité au moment de voter (élections municipales ou européennes seulement), vous pouvez présenter l'un des documents suivants, outre les pièces ci-dessus votre titre de séjour

Dr PANGAULT
Adjoint aux affaires sociales

24/01/2014 n°1727

www.pleudihen.fr

Infos pratiques.

Sapeurs-pompiers : 112 ou 18 (d'un fixe)

Médecin : 15 **Pharmacie :** 3237

Assistante sociale : RDV au
02.96.85.81.60

Association « Soleil et Sourires » : contact
Pleudihen : 02.96.83.20.75

Ambulances de La Rance :
02.96.83.38.64

Cabinet infirmier : 31 rue de Saint-Malo
02.96.88.28.57

GARDE du Réseau Bronchiolite

25-26 janv. - RICHAUD Julien - 5 avenue
René Cassin à Dinan ☎ 02.96.39.21.59

CENTRE CULTUREL

✓ **Bibliothèque 2.96.88.20.55**

Mardi 9h-12h

Mercredi : 9h-12h / 14h-18h

Vendredi : 9h30-12h / 14h-18h

Samedi : 9h30-12h30

☞ **CLUB LECTURE - Prochain RDV : mardi 11
février 2014, de 14h à 16h.**

✓ **Exposition 02.96.88.20.55**

L'exposition sous forme de malles à ouvrir
(Madère, Roumanie, Mali, Sénégal, Inde,
Vietnam) par **Gisèle BION du 4 au 31
janvier 2014. ENTREE LIBRE.**

Tri sélectif

Prochain ramassage des sacs jaunes
dans les villages : **mardi 28 janv.**

RANCE JEUNESSE ANIMATION

**La RJA recrute pour son Accueil de Loisirs
des animateurs et animatrices pour l'été
2014 (du lundi 7 au vendredi 1er août).**
Leur mission : assurer des animations et le
bien être des enfants en direction d'un
public âgé de 3 à 16 ans.

Critères : posséder si possible un diplôme
dans l'animation ou être en formation.

Candidatures manuscrites + CV + photo +
photocopies des différents diplômes, le
tout à adresser à Mme DUFEL, Présidente
de l'association RJA, 8 rue de la Fosse Even
- 22690 Pleudihen.

Les AMIS du PATRIMOINE - SOIREE THEATRE

A vos agendas la troupe "LES FEUX DE LA RANCE" vous propose une soirée théâtre, le samedi 25 janvier à 20h30 - salle des fêtes de Pleudihen. Comédie policière en deux actes "le coupable est dans la salle" d'Yvon Taburet. Entrée : 6 €. Durée : 1h30. Renseignements et réservations ☎ 06.63.62.15.41. Billets en vente auprès des adhérents.



STADE PLEUDIHENNAIS

➤ Vendredi 24 Janvier 2014 - *Championnat Foot LOISIR*. Journée : 13. Les 30 Ans et Plus reçoivent l'US PLOUASNE St JUVAT, à 21h. Terrain synthétique.

➤ Samedi 25 Janvier 2014 - *Championnats JEUNES de LIGUE*. Journée : 09. Les U15 - A (DRH) se déplacent au FC PLOERMEL 1, à 15h30.

Championnat JEUNES de DISTRICT : Journées : 09 et 02 phase 2. Les U 18 (D1) reçoivent le FC LAMBALLE 2, à 16h00. Terrain synthétique. Les U 15 (D2) : EXEMPTS.

Foot à 8 de DISTRICT. Journée : 02. Les U 13 A se déplacent au FC DINAN LEHON 2, à 14h. Les U 13 B : Reçoivent le GJ Pays de Rance 1, à 12h00. Terrain synthétique.

Ecole de Football. Les U11/U10-A-B-C : Se déplacent au GJ des Vallées, de 14h à 16h. Les U9/U8-A-B-C et U9/U8-D-E-F : Programme non communiqué. Voir avec les encadrants. Les U7/U6-A-B-C-D : Plateaux à EVRAN de 14h à 16h.

➤ Dimanche 26 Janvier 2014 - *Championnats SENIORS de LIGUE et de DISTRICT*. Journée : 12. Les Seniors A (PH) se déplacent au Rance Foot CAULNES 1, à 15h00. Les Seniors B (D2) se déplacent à l'ASC VILDE GUINGALAN 2, à 15h. Les Seniors C (D3) reçoivent le Stade EVRANNAIS 3, à 15h. Terrain synthétique. Les Seniors D (D4) : Reçoivent l'ES St MELOIR des BOIS 1, à 13h. Terrain synthétique

CLUB des AINES

Mardi 28 janvier : Permanence à la mairie, de 10h30 à 11h30 pour le règlement du 2ème acompte pour le voyage en Galice et Castille, du 25 au 31 mai. Contact : Jeanine DUFEIL ☎ 02.96.83.24.70

ECOLE NOTRE-DAME - SOIREE COMIQUE organisée par l'APEL de l'école Notre-Dame avec Elian Rabine le samedi 22 février, à 20h30, à la salle des Fêtes. Sur réservation : 10€ / sur place : 12€. Informations au 06.63.07.02.78



PALET PLEUDIHENNAIS

- ✓ Vendredis 24 et 31 : entraînement. RDV à 20h sur le terrain couvert.
- ✓ Dimanche 26 : Concours de PLOUASNE.
- ✓ Reprise du Challenge Club le vendredi 7 février.

COMITE des FETES et CULTURE

Vendredi 14 mars, à 20h30 - salle des fêtes : LOTO animé par Jacky. Nombreux lots. restauration sur place.

Les rendez-vous de la BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE / Samedi 1er février, à 14h - Thème : invitation au voyage.

Au programme : heure du conte, rencontre avec l'artiste Gisèle Bion et atelier créatif pour les enfants à partir de 5 ans. Pour l'atelier créatif, nous aurions besoin de boîte en bois, type boîte à fromage, avec couvercle. N'hésitez pas à les déposer en mairie ou à la bibliothèque. Merci pour votre aide.



RELEVÉ PLUVIOMETRIQUE

Décembre 2013 : 94 mm.
Total 2013 : 631 mm.

Rappel : décembre 2012 : 120 mm
Une année faible depuis 30 ans

décembre 2011 : 181 mm

TELETHON 2013

Les organisatrices remercient GROUPAMA pour sa participation au Téléthon 2013 et présentent leurs excuses pour avoir omis de nommer GROUPAMA dans l'article de Pleudihen Village relatant les résultats et remerciements.

SERVICE JEUNESSE

❖ L'Accueil de Loisirs et l'espace ados ouvriront pendant les vacances d'hiver (du lundi 3 mars au vendredi 14 mars). Le programme sera disponible à partir de lundi, en mairie.

❖ **SORTIE AU PARC DU PUY DU FOU** Pendant les vacances de PRINTEMPS, la commune de Pleudihen organise une sortie au PARC DU PUY DU FOU pour les jeunes de 8 à 17 ans (Années concernées : 2005, 2004, 2003, 2002, 2001, 2000, 1999, 1998, 1997, 1996).

Départ : MERCREDI 30 AVRIL à 6h15, salle des fêtes / Retour : MERCREDI 30 AVRIL à 22h30, salle des fêtes de Pleudihen.

INSCRIPTION DES MAINTENANT- FAIRE AU PLUS VITE : NOMBRE DE PLACES LIMITEES.

Inscription définitive à la réception des documents suivants : 1 photo d'identité (mettre le nom et prénom au dos) ; 40 € ; l'imprimé dûment rempli. Renseignements et inscriptions : Mairie ☎ 02.96.83.20.20. (José Escanez) et pleudihen.jeunesse@orange.fr

SOCIETE de CHASSE PLEUDIHEN

Samedi 1er mars, à 20h : repas des chasseurs. Sociétaires, actionnaires, sympathisants de la commune peuvent y participer. Réservation obligatoire auprès des membres du bureau ou auprès du président au 02.96.88.21.71 ou au 06.74.10.18.49 avant le 24 février 2014.

Association NORD BRETAGNE des Pensionnés de la Marine Marchande (Commerce et Pêche)

Les permanences continuent tous les mardis de 10h à 12h - salle Beaumarchais. Contact : Michel COQUART ☎ 02.96.83.22.78